

Bulletin d'inscription

à remplir lisiblement

Nom *Prénom *

Adresse

..... *

Ville * Code postal *

Email *

Profession *

Téléphone *

Je m'inscris au cursus 2019 - tracés régulateurs & harmonisation des lieux :

Au cursus complet.

Au module 1 et souhaite éventuellement participer aux 2 modules suivants *.

Aux modules de mon choix * : Module 1 Module 2 Module 3

► **Le prix d'un module :** 360 euros (420 CHF) par personne, montant des arrhes par module : 110 euros.

► **Le prix des 3 modules en cursus complet :** 900 euros (1024 CHF) par personne, montant des arrhes : 270 euros.

Et je paie par virement bancaire des arrhes d'un montant de euros et ,le cas échéant, je prends en charge les frais de transaction bancaires qui me seraient demandés par ma banque.

Je reconnais avoir lu les conditions de formation (C.F.) et les accepter sans réserve.

Je reconnais que les frais de déplacements et d'hébergement éventuels sont en sus et restent à ma charge.

En cas d'annulation de votre part, le stage sera remboursé selon les conditions d'annulation ci-après (C.F.).

Les C.F. doivent être retournées signées avec le bulletin d'inscription.

► **Envoyez le bulletin et les C.F. par mail à l'adresse suivante : destregaspard@gmail.com**

*La priorité est donnée aux personnes qui s'inscrivent au cursus complet. En cochant ces cases, j'accepte d'être en liste d'attente et d'être averti de ma participation ou non au plus tard 21 jours avant le début du stage. En cas de non participation, les arrhes vous seront remboursées selon les conditions d'annulation ci-après.

Conditions de formation

Conditions d'inscription

Réservation par virement bancaire :

- **Pour les modules à l'unité** : effectuer un virement du montant correspondant au nombre de modules choisis. Les arrhes des modules à l'unité sont de 110 euros.
- **Pour les 3 modules** : effectuer un virement de 270 euros d'arrhes.

L'inscription sera effective une fois le virement des arrhes effectué (compte bancaire crédité), à réception du bulletin d'inscription rempli et des conditions de formation datées, signées et avec la mention «lu, approuvé».

Aucune inscription ne sera prise en considération si le dossier n'est pas complet.

Adressez le bulletin d'inscription :

Par mail : destregaspard@gmail.com
Par courrier (seulement à partir du 1er janvier 2019) : M. Gaspard Destre
via Cassini, 87
10129 Torino (Italia)

Le paiement des arrhes doit être fait au plus tard 21 jours ouvrable avant le début du module.

Les paiements sont en Euros et NON en Franc Suisse. Les frais de transaction bancaire sont à la charge du stagiaire.

Le reste à payer du prix du ou des modules sélectionnés est à payer en euro et en espèce et se fera le vendredi matin de 9:00 à 9:30 avant le début du module. Nous vous remercions par avance de préparer l'appoint.

Gaspard Destre décline toute responsabilité en cas d'annulation de la formation due à un nombre insuffisant d'inscrits. Dans ce cas, l'acompte versé sera intégralement remboursé toutes autres dépenses ne sera pas prise en charge cependant : ex : billet SNCF, réservation hôtel ou autre...

Condition d'annulation

En cas d'annulation, la demande devra s'effectuer par mail à l'adresse : **destregaspard@gmail.com** , en indiquant :

- le motif de votre annulation.
- votre IBAN et votre code BIC en vue du remboursement selon les modalités décrites ci-après.

- **Annulation avant 21 jours avant la date du module** : la somme versée est intégralement remboursée et/ou peut être reportée pour un autre module en fonction des places disponibles.

- **Annulation à moins de 21 jours avant la date du module** : nous ne procédons à aucun remboursement des arrhes et/ou report pour un autre module.

Conditions de remboursement entre les modules

Après chaque module, chacun dispose de **2 jours** pour se rétracter sans retenu d'arrhes et ceci à compter du dernier jour du précédent stage. Après cette période la totalité des arrhes sera retenue.

Conditions de remboursement pendant le stage

- Aucun remboursement ne sera possible, même en cas de maladie (sauf grave et exceptionnelle).
- La totalité des frais (arrhes + solde) est dû en cas d'abandon du stage en cours de route et ce, peu importe la raison de cet abandon.

Les frais versés sont intégralement remboursés au prorata des jours de présence pour motif médical ou raison grave (décès dans la famille, accident d'un proche, etc) sur production d'un justificatif.

Règlement de la formation

Les stagiaires s'engagent à respecter le règlement de la formation.

Obligations du stagiaires

- Le stagiaire s'engage à respecter les horaires de formation, la ponctualité, ainsi que les règles de fonctionnement s'appliquant aux lieux d'accueil des stages.
- Le stagiaire s'engage à être bienveillant et autonome et à prendre l'entière responsabilité de son processus, de ces difficultés personnelles quelque soit ce qu'il expérimente et de ne pas porter atteintes aux autres membres du groupe.

Le formateur

- Le formateur ne peut être tenu responsable de toutes difficultés émotionnelles, physiques ou relationnelles existant dans le vécu du stagiaire ou durant le stage.
- Le formateur se réserve le droit d'exclure un stagiaire en cas de conduite qui pourrait nuire aux autres stagiaires ou au bon déroulement de la formation.

Photographie et enregistrements audio et vidéo

Les photographies, les films, les vidéos sont interdits pendant les cours.

Si le formateur fait des photos, des vidéos ou des enregistrements audio pendant la formation, aucune diffusion se fera sans le consentement des stagiaires.

Le programme et support pédagogique

Le formateur se réserve le droit de modifier à tout moment l'ordre et le contenu du programme dans l'intérêt même des participants.

A chaque module, il vous sera transmis un cahier de cours.

à,

Le,

Lu et approuvé, nom, prénom, signature